

Thésaurus Harmonisé des actions transversales version 2024 et tiers temps

CODE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	LIBELLES	TEXTE	motivation à inclure dans tiers temps	motivation législative à inclure dans "deux autres tiers du temps"
ACTRA	participation au fonctionnement du service		participation au fonctionnement du service		si AMT	si il s'agit de de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRAB		participation / animation à un groupe de travail	participation / animation à un groupe de travail		si AMT	si il s'agit de de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRAC		participation / animation à un comité / réunion de service	participation / animation à un comité / réunion de service		si AMT	de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRAD		participation aux instances du service (CA, CC, AG, autres instances,...)	participation aux instances du service (CA, CC, AG, autres instances,...)			de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRAF		participation à la démarche qualité du service	participation à la démarche qualité du service			de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRAG		participation à la commission médico-technique	participation à la commission médico-technique	Art. D. 4622-29		de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRB	contribution à un projet		contribution à un projet		si AMT	si il s'agit de de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRBA		pilotage d'un projet	pilotage d'un projet		si AMT	si il s'agit de de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.

Thésaurus Harmonisé des actions transversales version 2024 et tiers temps

CODE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	LIBELLES	TEXTE	motivation à inclure dans tiers temps	motivation législative à inclure dans "deux autres tiers du temps"
ACTRBB		participation à un projet	participation à un projet		si AMT	si il s'agit de de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRC	participation à des réunions externes au service		participation à des réunions externes au service			de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRCA		participation / animation à un groupe de travail avec les partenaires institutionnels	participation / animation à un groupe de travail avec les partenaires institutionnels			de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRCC		participation à un groupe de travail avec d'autres SPSTI	participation à un groupe de travail avec d'autres SPSTI			de participer aux instances internes de l'entreprise et aux instances territoriales de coordination au cours des deux autres tiers de son temps de travail.
ACTRCD		participation à des réunions dans l'entreprise	participation à des réunions dans l'entreprise		amt	
ACTRD	transmission des connaissances		transmission des connaissances		les deux	les deux
ACTRDA		tutorat d'un collaborateur médecin	tutorat d'un collaborateur médecin	Art. L. 4623-25	les deux	les deux
ACTRDC		tutorat d'un stagiaire / apprenti	tutorat d'un stagiaire / apprenti		les deux	les deux

Thésaurus Harmonisé des actions transversales version 2024 et tiers temps

CODE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	LIBELLES	TEXTE	motivation à inclure dans tiers temps	motivation législative à inclure dans "deux autres tiers du temps"
ACTRDD		encadrement d'un interne	encadrement d'un interne	Art. L. 4623-1	les deux	les deux
ACTRDF		accompagnement d'un professionnel en formation	accompagnement d'un professionnel en formation		les deux	les deux
ACTRDG		accompagnement / encadrement d'un nouvel embauché	accompagnement / encadrement d'un nouvel embauché		les deux	les deux
ACTRF	communication sur les actions		communication sur les actions			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRFA		rédaction de communications	rédaction de communications			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRFB		production de supports de communications	production de supports de communications			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRFC		communication à des congrès /colloques	communication à des congrès /colloques			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRG	acquisition de connaissances		acquisition de connaissances			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation

Thésaurus Harmonisé des actions transversales version 2024 et tiers temps

CODE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	LIBELLES	TEXTE	motivation à inclure dans tiers temps	motivation législative à inclure dans "deux autres tiers du temps"
ACTRGA		participation à des formations	participation à des formations			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRGB		participation à des congrès /colloques	participation à des congrès /colloques			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRGC		analyse bibliographique et réglementaire	analyse bibliographique et réglementaire			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRH	participation au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire		participation au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRHA		animation /coordination d'une équipe pluridisciplinaire	animation /coordination d'une équipe pluridisciplinaire	Art. L. 4622-8 , Art. R. 4624-4		Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRHB		participation aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire	participation aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire	Art. L. 4622-8		Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRJ	contribution à la traçabilité		contribution à la traçabilité			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRJA		rédaction du rapport annuel d'activité	rédaction du rapport annuel d'activité	Art. R. 4624-52		Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation

Thésaurus Harmonisé des actions transversales version 2024 et tiers temps

CODE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	LIBELLES	TEXTE	motivation à inclure dans tiers temps	motivation législative à inclure dans "deux autres tiers du temps"
ACTRJB		rédaction d'un rapport autre que le rapport annuel d'activité	rédaction d'un rapport autre que le rapport annuel d'activité			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRJC		saisie de données contribuant à la traçabilité	saisie de données contribuant à la traçabilité			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRK	participation à l'alerte / veille sanitaire		participation à l'alerte / veille sanitaire			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRL	participation à toutes études, enquêtes notamment épidémiologiques		participation à toutes études, enquêtes notamment épidémiologiques	Art. R. 4624-1, 9°		Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation
ACTRM	analyse des pièces d'un dossier médical		analyse des pièces d'un dossier médical			Le médecin du travail consacre à ses missions en milieu de travail le tiers de son temps de travail. L'employeur ou le directeur du service de prévention et de santé au travail interentreprises prend toutes les mesures pour permettre au médecin du travail de respecter cette obligation